

Communiqué de presse

Lyon, le 11 juin 2021

1^{re} édition du #DéfiAntiGaspi organisée par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME
**Des entreprises et des collectivités territoriales ont réduit de moitié
leurs déchets alimentaires**

 CCI
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME

**AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

 L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec la FEDER

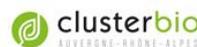

UNION EUROPÉENNE

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



**On ne va pas
en perdre une
miette**

WWW.ANTIGASPI-CCI.FR



- La crise Covid ne les a pas arrêtés !
- Alors que le développement durable est au cœur du **Plan de relance**, les **CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME** ont lancé le **Défi Anti Gaspi** relevé par de nombreuses entreprises et collectivités en mettant en place des démarches exemplaires sur 2020-2021.
- Une opération réalisée **en étroite partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Feder, ARIA, Coop de France et le Cluster Bio.**
- Résultat : les participants ont en moyenne **divisé par deux leurs déchets alimentaires !**
- **Jeter moins, c'est protéger la planète. Et jeter moins, c'est aussi gagner plus. Moins de déchets, c'est plus de croissance durable, plus de compétitivité et plus d'insertion dans les territoires et les acteurs de proximité.**

- En relevant le **Défi Anti Gaspi**, les entreprises et collectivités ont toutes innové, amélioré leurs services, renforcé les liens avec leur écosystème et leurs clients et fortifié leur culture interne et leur engagement RSE, notamment par la formation des collaborateurs. Une **2^e édition du #DéfiAntiGaspi** est d'ores et déjà prévue pour 2022.
- Le Défi Anti Gaspi est un exemple concret du **partenariat étroit et historique des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes avec l'ADEME, au service de la transition écologique des entreprises et des collectivités.**
- Une conviction forte et partagée sous-tend ce partenariat : **l'entreprise doit être le moteur de la transition écologique sur le terrain** afin d'impacter positivement l'environnement et le territoire dans lequel elles s'inscrivent.

Pour Jérôme d'ASSIGNY, Directeur ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

« La Transition écologique est une opportunité pour nos entreprises. Lutter contre le gaspillage alimentaire est évidemment une action de bon sens, une action mobilisatrice des salariés, des fournisseurs et des clients, une action qui permet de dégager des marges de manœuvre. Un des lauréats a dit : cuisinez moins, cuisinez mieux, c'est là le cœur de ce #DéfiAntigaspi. »

Pour Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

« La crise Covid n'a pas empêché entreprises et collectivités de se lancer dans le Défi Anti Gaspi. Nous avons là une brique concrète de la transition écologique avec un volet « sobriété » qui complète le volet « innovation ». Je me réjouis du succès de cette belle opération conduite avec l'ADEME qui est notre partenaire depuis plus de 20 ans. »

LE DÉFI ANTI-GASPI, C'EST QUOI ?

- [Tout savoir sur le Défi Anti Gaspi en 2' de vidéo](#)

Pari relevé !

En moyenne, elles ont presque
DIVISÉ PAR DEUX leurs déchets
alimentaires

- 24 entreprises et collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes ont relevé le défi de **réduire de moitié** en moyenne leurs déchets alimentaires sur une durée d'un an (février 2020-mars 2021).
- Les participants ont été accompagnés tout au long du Défi par leur **conseiller CCI**, qui, après avoir fait un état des lieux des pratiques, les a aidés à établir un **plan d'actions** personnalisé. Des webinaires et des sessions d'échanges entre les participants ont également été organisés par les CCI pour se rassurer, s'encourager et **partager les bonnes pratiques.**

➤ Des **solutions inspirantes** ont été mises en place pour réduire ou valoriser les déchets :

- Des valeurs sûres : pesées alimentaires, paniers alimentaires à date courte « too good to go », recettes anti-gaspi, gaspillomètres à pain, table de troc...
- Des pratiques innovantes : cuisiner les aliments invendus et les proposer en vente à emporter, créer un anti-gaspi game, proposer des ateliers culinaires, utiliser des nudges pour réduire les pertes...

➤ **Lors de la remise des Prix le 3 juin 2021, quatre lauréats ont été récompensés** dans quatre catégories : Commerce et GMS, Industrie Agroalimentaire, Restauration Collective, Coup de Cœur.

DÉCOUVREZ NOS LAURÉATS !

🏆 Réseau **Provence Dauphiné (74)** représenté par Yannick CHAPU



👉 **Trophée "Commerce et GMS"** remis par Christophe CECCON, élu CCI Haute-Savoie
Accompagné par Mélody ROUSSEAU de la CCI Savoie

[En vidéo](#)

🏆 **Sabarot Wassner (43)** représenté par Antoine WASSNER et Guillaume MARTIN



👉 **Trophée "Industrie agroalimentaire"** remis par Jean Luc DOLLEANS, Président CCI Haute-Loire
Accompagné par Audrey PEYRET de la CCI Haute-Loire

[En vidéo](#)

🏆 Le Collège Ernest Perrier (73) représenté par Lucas COLETTA



👉 Trophée "Restauration collective" remis par Bruno GASTINNE , Président CCI Savoie
Accompagné par Mélody ROUSSEAU de la CCI Savoie

[En vidéo](#)

🏆 L'Ehpad Belle Vallée des Froges (38) représenté par Stéphanie GROSJEAN



👉 Trophée "Coup de cœur" remis par Thomas SAN MARCO, élu CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne
Roanne, et Jérôme d'ASSIGNY, directeur régional de l'ADEME
Accompagné par Katy Casaliggi de la CCI Nord Isère

[En vidéo](#)

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE PRIORITÉ DU RÉSEAU CCI DANS LE CONTEXTE COVID ET PLAN DE RELANCE

- Dans le cadre de la signature du Protocole le 12 octobre dernier, **le Ministre Bruno LE MAIRE a demandé aux CCI un accompagnement très fort des PME-TPE :**
- En direction des entreprises en difficulté
 - Sur le champ de la Transformation Numérique
 - Sur le champ de la Transformation Ecologique

- Au plan régional, sur le champ de l'environnement, deux missions sont lancées sur 2021 et 2022 :
 - **Une sensibilisation des commerçants et restaurateurs** sur ces questions d'environnement, via un diagnostic de leurs pratiques et la mise en lumière des opportunités pour ces publics dans le cadre de France Relance (aides financières sur équipement de nouveaux véhicules propres par exemple)
 - **Un programme de 900 accompagnements d'entreprises par an vers un modèle plus durable**, par exemple sur le gaspillage alimentaire et la décarbonation des entreprises en lien avec l'ADEME.

- Le réseau des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des entreprises et des collectivités **plus d'une centaine de conseillers** en proximité, dont 25 spécialistes de transition écologique.

À propos de l'Ademe

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

À propos des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes est la tête de réseau des 13 Chambres de commerce et d'industrie dans la région. Avec 500 élus et 1 500 collaborateurs, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes forment ainsi le 1^{er} réseau public économique de proximité, au service des PME-TPE, des territoires et des porteurs de projets. Les 500 élus et 1 500 collaborateurs sont mobilisés au quotidien pour représenter et accompagner les 400 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services (tourisme notamment) d'Auvergne-Rhône-Alpes.